



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 101795

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le rapport annuel de la fondation Abbé Pierre concernant le mal-logement. Ce rapport souligne une accélération du mal-logement en France. La crise du logement touche encore environ 8 millions de Français, parmi lesquels 3,6 millions sont en situation de mal-logement ou sans domicile. La rénovation des 400 000 à 600 000 logements jugés indignes par l'Agence nationale de l'habitat n'a toujours pas été réalisée et la loi SRU, qui prévoit la construction de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants reste inappliquée : certaines municipalités préfèrent payer des pénalités prévues par la loi plutôt que de construire de l'habitat social. De même, l'aide à l'accession à la propriété est sévèrement remise en cause, source de profondes inégalités et d'un surendettement croissant. Elle lui demande donc quelles mesures il compte prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101795

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2183

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)